REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

District Autonome d'Abidjan
COMMUNE DE
COCODY

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

SOUS-DIRECTION DE L'ETAT CIVIL
ET DES POPULATIONS

BUREAU D'ETAT CIVIL ANGRE-DJOROGOBITE 2

CERTIFICAT DE VIE

Le Maire de la Commune de Cocody, certifie que les enfants ci-après désignés de

M. / Mme / Mlle .....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Sont vivants pour s'être présentés devant nous ce jour. En foi de quoi, il a été établi le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Cocody, le .....

Le Maire

Le certificat de vie collectif ne peut être délivré que sur la production d'extrait de naissance ayant 3 mois de date à compter du jour de leur établissement pas l'autorité administration qualifiée ou sur présentation d'un livret.

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

District Autonome d'Abidjan
COMMUNE DE
COCODY

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

SOUS-DIRECTION DE L'ETAT CIVIL
ET DES POPULATIONS

ANNEXE ANGRE DJOROGOBITE 2

CERTIFICAT D'ENTRETIEN

Le Maire de la Commune de Cocody, certifie que

M. / Mme / Mlle .....

Demeurant : .....

Lui déclare ce jour avoir la charge et l'entretien des enfants ci-dessous :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En foi de quoi, le présent certificat a été délivré à l'intéressé(e) pour servir et valoir ce que droit

Fait à Cocody, le .....

Le Maire